

Paris, le 3 juillet 1945.

26, rue Bonaparte.

Tél: Odéon 74-51.

II^e

Monsieur et cher Confrère,

Je m'excuse et vous prie de m'excuser d'avoir tant tardé à répondre à votre si aimable lettre du 22 juin. Le mauvais état de ma santé m'a contraint, ces temps-ci, à prendre quelque repos et à négliger ma correspondance. Je profite de son amélioration pour vous répondre aujourd'hui.

Il me plairait fort, parce qu'il a toujours été dans ma nature d'essayer de rendre service, d'être agréable à l'Alliance Française, au Directeur de la revue ainsi appelée, et à mon excellent ami Marius Lebord. Le plaisir se heurte malheureusement à une question de principe, les honoraires prévus pour l'article que vous avez bien voulu me demander étant loin d'être en rapport avec ceux qu'on a accoutumé de me payer pour un article de cette importance.

Je ne vous affirme que la vérité vraie. On m'a commandé, il y a une douzaine de jours, un article ne dépassant pas cinq pages dactylographiées à double interligne. Il est entendu qu'il me sera payé trois mille francs.

Qui mieux est, j'ai remis hier matin, à l'

ami qui me les avait demandées, trois notes de critique littéraire. Pas une de ces notes n'excède une page et demie de texte, le tout dactylographié à double interligne. Ces trois notes, tel est le prix fixé, me seront payées mille francs chacune.

Je ne suis pas, n'ai jamais été et ne serai jamais un homme d'argent. Il m'arrive même de refuser souvent les propositions les plus alléchantes et les mieux rétribuées. Si je me permets de décliner celle que m'apportée votre lettre du 22 juin, c'est que, dans l'intérêt de la noble et haute corporation à laquelle, Monsieur et cher Compère, nous avons tous deux le grand honneur d'appartenir, je ne me reconnais pas le droit, surtout à l'heure actuelle, d'écrire qu'il y ait qui controversent aux Statuts syndicaux maintenant en vigueur.

Au demeurant, les questions coloniales m'ont plus d'honneur de me passionner beaucoup. Il m'arrive fréquemment de me demander pourquoi je leur ai si longtemps sacrifié, non pas mes intérêts personnels, dont je continue à faire bon marché, mais l'œuvre que je portais en moi et que je ne me sens plus la force de réaliser.

Je vous prie, Monsieur et cher Compère, d'agréer, avec mes très vifs et plus sincères regrets, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

René Maradan

